

AU C.H.L.S

Pour votre sécurité, Gardes à vous !

Attention, à trois on fusionne ! Petit tour de magie et hop ! vous en voyez deux, hop ! il n'y en a plus qu'un ! Ce serait rigolo si cela ne s'appliquait pas à des agents. Le service de sécurité et les gardes doivent travailler ensemble et ne former qu'un seul service. Mais les agents vivent très mal une cohabitation forcée entre équipes n'ayant pas les mêmes missions sur le terrain. La souffrance est réelle.

Elles ont luttées avec la CGT, et eu satisfaction

Nos collègues infirmiers du bloc de gastro-entérologie ont obtenu la NBI (nouvelle bonification indiciaire) avec effet rétro-actif. Une bataille du Droit s'était engagée. La détermination de vos élus CGT et du personnel a permis d'aboutir. « **On ne lâche rien** ».

IADE, il était temps !

La mobilisation des infirmiers anesthésistes leur a permis d'obtenir l'engagement de la publication du décret attribuant le grade de Master à leur diplôme. Il sera soumis au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche de septembre 2014 pour publication. Malgré les succès obtenus, la CGT reste vigilante pour que dès septembre, le Gouvernement réunisse le comité de suivi de la réingénierie de la profession IADE.

Témoignage d'agents de catégorie C :

Ils gagnent 1200 à 1500 euros par mois et travaillent dans le service public hospitalier. Leur salaire, proche du smic, ne leur permet pas de vivre normalement. Agents des Hospices Civils de Lyon, de catégorie C, le bas de l'échelle de la fonction publique, ils discutent de leurs conditions de travail. Et quand on leur parle salaire, le ton monte tout de suite d'un cran. Alain témoigne, ASH depuis 10 ans : « Avec 1379 euros par mois, entre le loyer, l'alimentation, l'électricité, la mutuelle, la complémentaire retraite... Chaque mois ma famille m'aide. J'avoue que je dois tout compter. Tous connaissent des collègues, des agents qui ne peuvent pas se loger, certains dorment dans leur voiture. » Les augmentations ? « Ca n'existe pas, rétorquent-ils, on change d'échelon tous les 3 ans environ. »

Témoignage d'agents de catégorie C (suite):

« Notre travail n'est pas reconnu ». Dans leur colère, ils dénoncent les écarts de salaires qu'ils jugent « choquants et injustifiés » avec les hauts revenus de certains, comme le Président de notre république irréprochable qui lui gagne 19330 euros par mois, il y a de quoi se révolter. Leur « smicardisation » s'accompagne d'une dégradation de leur travail lui-même. « Le public, c'est devenu brutal, comme le privé » tonne Alain.

Coup de chaud en réa sud :

Le personnel de réa sud est-il devenu le pool de remplacement des autres unités d'urgences ? Alors que le service est normé ? Le personnel est en souffrance, sans cesse le planning de travail est modifié avec des affectations dans les autres services. Le personnel, avec la CGT a planté les tentes devant l'entrée du BMT pour un pique-nique revendicatif. Ils ont été reçus par la Direction. Suite à ce mouvement, la mutualisation des roulements est reportée.

Vous avez dit pénibilité ?

A Toulouse, une collègue auxiliaire de puériculture s'est vue refusée son départ à la retraite en catégorie active. Prétexte : elle n'avait pas exercé ses fonctions en contact direct et permanent avec les malades. Or cette interprétation des textes bafoue le statut de la FPH et les droits des agents. C'est une remise en cause insidieuse de cette reconnaissance de la pénibilité. La CGT demande à tous le personnel concerné : IDE, MER, IADE,, ASD, PUER, ASH, et j'en oublie sûrement, de signer la pétition présente sur le site : « **www.santé.cgt.fr** » Le Ministère et ses alliés détricotent doucement notre statut. Ne les laissons pas faire.

Crèches, encore et toujours :

En février, la CGT vous informait que les deux crèches restent ouvertes. La Direction s'est engagée suite aux travaux financés par la CAF à ré-ouvrir la crèche de Sainte Eugénie et à demander de nouveaux crédits travaux pour celle de Jules Courmont. La CGT est satisfaite que ces deux structures restent dans le domaine public. Ce qui n'était pas évident vu qu'un certain syndicat (CFDT) avait voté pour la privatisation au CTCE. Vous pouvez avoir de plus amples info sur votre site « CGT-GHS ».

Victoire sur le report des congés annuels : C'est la fin d'un long chemin de lutte auprès des instances et au Ministère pour faire respecter le Droit. La CGT vous a informé par voie de tract sur cette avancée. Ainsi, les CA non pris en cas d'absence pour raisons de santé, maternité, adoption, paternité ou congé parental seront automatiquement reportés sur l'année suivante conformément aux textes en vigueur. Si vous avez des difficultés, informez vos délégués CGT.